

Écho du Conseil (Juillet 2004)

Le Conseil Municipal s'est réuni le 9 juillet, avant la trêve estivale. L'ordre du jour y est essentiellement consacré à deux délibérations importantes qui engagent l'avenir de notre village.

1. Le premier sujet de ces discussions est en lien avec le PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal). Il s'agit de présenter à l'ensemble du Conseil Municipal le PADD (Plan d'Aménagement et de Développement Durable).

Un PADD doit définir les orientations générales d'un territoire en matière de logements, d'équipements, d'organisation des espaces urbanisés et des espaces naturels, de développement économique... Et conformément à la loi, il doit être présenté et débattu dans chacune des 20 communes.

Après avoir rappelé le cadre réglementaire, le Maire présente donc le PADD qui se compose de 3 grandes orientations :

- Maîtriser les pressions exercées sur le territoire pour faire face au changement climatique
- Préserver un territoire rural aux richesses paysagères et environnementales exceptionnelles
- Organiser un territoire dynamique au service des habitants et usagers

Les différents points de la présentation ont donné lieu à un débat assez riche. Les questions et réflexions diverses ont été annotées dans le compte-rendu de la réunion.

2. Le second sujet concerne le projet de maison paramédicale sur le terrain communal des Auches. Le Maire rappelle que les réunions avec le CAUE et différents professionnels de santé ont confirmé l'utilité de ce projet, ce qui conforte la Mairie dans sa volonté de réalisation. Au regard des moyens humains et techniques dont la Commune de LANAS dispose pour mener à bien l'opération, le Maire a considéré opportun de faire appel à un maître d'ouvrage mandataire. Une convention est donc signée dans ce sens avec le SDEA qui assurera sa mission de mandataire sous le contrôle et l'autorité de la Commune.

Dans les autres points à aborder, une information est donnée sur le fonctionnement de la vidéoprotection. L'installation a été vérifiée par le gendarme référent de la Préfecture. Et l'entreprise Volfeu est venue pour former les personnes autorisées à lire les images (mairie et adjoints, gendarmerie de Villeneuve de Berg) Il a été constaté un très bon maillage du territoire et une bonne qualité des images.